



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

<b>Identification de la préparation</b>	C9351 Series
<b>Utilisation de la préparation</b>	Impression jet d'encre
<b>Identification de la société</b>	Hewlett-Packard France 1 ave Du Canada, ZA de Courtaboeuf Les Ulis, France, 91947
<b>Téléphone en cas d'urgence</b>	
<b>Numéro téléphonique du centre anti-poison</b>	01 40 05 48 48
<b>Service HP chargé des effets sur la santé</b>	
<b>(Appel gratuit depuis les Etats-Unis)</b>	1-800-457-4209
<b>(Ligne directe)</b>	1-503-494-7199
<b>Informations générales</b>	
	0820 811 811
<b>N° d'appel du support client HP</b>	
<b>(Appel gratuit depuis les Etats-Unis)</b>	1-800-474-6836
<b>(Ligne directe)</b>	1-208-323-2551
<b>Date de préparation</b>	12-Jun-2007
<b>Numéro SDS</b>	147806

## 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant/substance	Numéro CAS	% en poids	Numéro UE	Classification UE
Eau	7732-18-5	> 70	231-791-2	
pyrrolidone-2	616-45-5	< 15	210-483-1	R36/38
Noir de carbone	1333-86-4	< 5	435-640-3	
Alcool isopropylique	67-63-0	< 5	200-661-7	Xi, F, R11, 36, 67

### Commentaires sur la composition

Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse.  
Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et leurs amendements.  
Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16. Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et leurs amendements.

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Classification</b>	Ce produit n'est pas répertorié dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.
<b>Examen d'Urgence</b>	Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation.
<b>Effets aigus sur la santé</b>	Les risques potentiels résultent en principe de l'exposition aux composants.
<b>Contact avec la peau</b>	<i>pyrrolidone-2</i> Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Contact avec les yeux

*Alcool isopropylique*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation grave.

*pyrrolidone-2*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

## l'inhalation

*Alcool isopropylique*

L'inhalation peut provoquer une somnolence ou des vertiges.

*pyrrolidone-2*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

## Ingestion

*pyrrolidone-2*

L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées.

## Effets potentiels sur la santé

### Mode d'exposition

Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux

Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes.

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière.

### Effets chroniques sur la santé

Noir de carbone : des études sur l'inhalation chronique effectuées à partir de fines particules de poussière ont donné lieu à des tumeurs pulmonaires chez l'animal. La classification IARC s'appuyait sur ces résultats. L' IARC a également conclu qu' "aucune preuve tangible n'attestait du caractère carcinogène du noir de charbon chez l'être humain". Il n'existe aucun risque connu d'inhalation de fines particules de poussière dans des conditions normales d'utilisation de cette encre.

### Caractère cancérigène

Le noir de carbone est classé comme carcinogène du groupe 2B (substance cancérigène possible pour l'homme) par l'IARC.

Aucun autre ingrédient de cette préparation n'est classé comme carcinogène par l'ACGIH, l'UE, l'IARC, la MAK, le NTP ou l'OSHA.

### Autres informations

L'encre noir n'est pas répertoriée dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

---

## 4. PREMIERS SECOURS

### Procédures de premier secours

#### Œil

Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux. Ne pas frotter les yeux, Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées, Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

#### Peau

Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux. Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux et Obtenir une assistance médicale en cas de développement ou de persistance des irritations.

#### l'inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Mettre la victime à l'air libre, Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### Ingestion

Du fait de la nature physique de ce matériau, il est improbable qu'une ingestion ne se produise. S'il se produit tout de même l'ingestion d'une grande quantité, solliciter des soins médicaux. S'il se produit tout de même l'ingestion d'une grande quantité, Du fait de la nature physique de ce matériau, il est improbable qu'une ingestion ne se produise. S'il se produit tout de même l'ingestion d'une grande quantité, solliciter des soins médicaux. S'il se produit tout de même l'ingestion d'une grande quantité,



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Point d'éclair et méthode</b>	55 - 57.8 ° C (131 - 136 ° F); Pensky-Martens Closed Cup; No ignition, sustained combustion or flashing detected using the Sustained Combustibility Test (method in US 49CFR173, Appendix H).
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Voir la section 10. Monoxyde de carbone et gaz carbonique.
<b>Moyens d'extinction</b>	CO2, eau ou poudre sèche Poudre chimique sche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulire.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucun à notre connaissance. Aucun à notre connaissance.
<b>Risques inhabituels d'incendie et d'explosion</b>	Aucun à notre connaissance. Liquide inflammable et Combustion en cas d'incendie Se vaporise facilement à des températures normales et Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à la source d'inflammation et produire un retour de flamme.
<b>Procédures particulières de lutte contre l'incendie</b>	Aucun n'est établi.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>Précautions individuelles</b>	Porter l'équipement personnel de protection approprié. Porter l'équipement personnel de protection approprié et Assurer une ventilation adéquate et Enlever toute source d'ignition.
<b>Précautions en matière d'environnement</b>	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts et Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
<b>Procédures en cas de fuite ou de déversement de matière</b>	Enlever avec un absorbant inerte. Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination Enlever avec un absorbant inerte, Nettoyer le sol à l'aide d'un chiffon humide ou d'un aspirateur, Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition et Eviter le contact avec la peau et les yeux. Aérer de manière adéquate lors de l'utilisation du produit.
<b>Stockage</b>	Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes. Tenir à l'écart de sources de chaleur excessive, d'étincelles et de flammes.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Seuils limites d'exposition** Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

France - Limites d'exposition professionnelle - TWA (VME)

Noir de carbone 1333-86-4 3.5 mg/m3 VME

France - Valeurs limites d'Exposition à court terme - (VLE)

Alcool isopropylique 67-63-0 400 ppm VLE; 980 mg/m3 VLE

### Equipement de protection individuelle

#### Général

Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux. Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.

#### Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### Directives d'exposition

Utiliser dans une zone correctement ventilée. Utiliser dans une zone correctement ventilée.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>pH</b>	7.8 - 8.4
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé
<b>Point d'ébullition</b>	> 93.3 ° C (> 200 ° F)
<b>Solubilité</b>	Soluble dans l'eau
<b>densité</b>	1 - 1.2 g/mL
<b>Contenu en composés organiques volatils (COV)</b>	< 3 %
<b>Point d'éclair</b>	55 - 57.8 ° C (131 - 136 ° F)
<b>Viscosité</b>	> 2 cp
<b>Densité de la vapeur</b>	> 1 (air = 1,0).
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé
<b>Propriétés oxydantes</b>	Non déterminé Aucune information disponible.
<b>Couleur</b>	Noire

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Stabilité</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Ne se produira pas. Ne se produira pas.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Lors de sa décomposition, ce produit peut émettre des oxydes azotés gazeux, du monoxyde et du dioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de masse moléculaire faible. Monoxyde de carbone et gaz carbonique.
<b>Incompatibilité</b>	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants. Incompatible avec des acides forts et des bases.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière..  
Voir la section 3 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours. Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière et Voir la section 3 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Toxicité en milieu aquatique</b>	CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas) =>750 mg/L CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas) =9460 mg/L. EC50/48h/Daphnia =13299 mg/L. CE50/72h/algues =/> 1000 mg/L.
-------------------------------------	---

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Éliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse <a href="http://www.hp.com/recycle">http://www.hp.com/recycle</a> . Éliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux.
--	---



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## 14. Informations relatives au transport

**Général** Article non soumis à réglementation par le Ministère américain des Transports et les agences IATA, ADR, IMDG et RID.

### IATA

**Nom d'expédition correct** Sans objet  
**Classe de risque** Sans objet  
**Exceptions d'emballage** Aucun  
**Numéro d'identification (UN)** Aucun  
**Groupe d'emballage** Non applicable

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Réglementations internationales** Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine. Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

**Marquage CE** Ce produit ne requiert aucun étiquetage dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Informations relatives au fabricant** Hewlett-Packard Company  
1000 NE Circle Boulevard  
Corvallis, OR 97330-4239 US

**Définition(s) de la phrase de risque de l'ingrédient**  
R11 Hautement inflammable  
R36 Irritant pour les yeux.  
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
R67 Les vapeurs peuvent provoquer somnolences et vertiges.

**Autres informations** Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.

**Date de publication** Jun 12 2007 6:56AM

**Révision** 5

**Remplace la fiche datée du** Jan 26 2007 10:57PM

**Préparation et informations relatives à la révision** Chemical Product and Company Identification: Alternate Trade Names - SKU Numbers  
Composition/Information sur les composants: Ingrédients  
3. Identification des dangers: Effets chroniques sur la santé  
3. Identification des dangers: Caractère cancérigène  
Informations réglementaires: DÉCLARATIONS DE SÉCURITÉ  
15. Informations réglementaires: Règlements du Canada

**Clause de non responsabilité** La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Explication des abréviations

<b>ACGIH</b>	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
<b>CERCLA</b>	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
<b>CFR</b>	Code de Réglementation Fédérale
<b>COC</b>	Cleveland vase ouvert
<b>DOT</b>	Ministère des Transports
<b>EPCRA</b>	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
<b>IARC</b>	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
<b>NIOSH</b>	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
<b>TPN</b>	Programme National de Toxicologie
<b>OSHA</b>	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
<b>PEL limite d'exposition autorisée</b>	Limite d'Exposition Admise
<b>RCRA</b>	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
<b>REC</b>	Recommandé
<b>REL</b>	Limite d'Exposition Recommandée
<b>SARA</b>	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
<b>STEL limite d'exposition à court terme</b>	Limite d'exposition à court terme
<b>TCLP</b>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
<b>Vle</b>	Seuil Limite
<b>TSCA</b>	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
<b>COV</b>	Composés Organiques Volatils